

## PROJET ÉDUCATIF

L'école des Chutes définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### VISION ET VALEURS

RESPECT

APPARTENANCE

PLAISIR DE  
DÉCOUVRIR

### NOTRE MISSION

L'école des Chutes s'engage à rendre l'élève plus responsable et à l'accompagner à atteindre ses objectifs personnels dans le but de faire face aux réalités de la société.

### NOTRE VISION

L'école des Chutes vise à offrir un milieu respectueux et stimulant où la collaboration et la communication de tous les intervenants favorisent un sentiment d'appartenance.

### Enjeux, orientations et objectifs

**La persévérance et la progression de tous.**

Favoriser la persévérance de tous les élèves pour accroître la progression de chacun.

Réduire les retards académiques des élèves dans l'ensemble des matières en augmentant le nombre d'élèves se situant dans l'intervalle 70-100 d'ici juin 2022.

Cible: Atteindre une augmentation de 2% par année du nombre d'élèves dans cet intervalle.

Indicateur: pourcentage des élèves se situant dans l'intervalle 70-100%

Augmenter le nombre d'élèves qui explorent les parcours qualifiants (DEP, concomitance, DES, FPT, FMS, FGA) dans le but de les orienter vers une qualification propre à leurs compétences d'ici juin 2022.

Cible: à déterminer en 19-20.

Indicateur: nombre d'élèves qui participent aux activités exploratoires.

**Un milieu de vie respectueux**

Prioriser un milieu de vie respectueux.

Réduire les situations de manque de respect d'ici juin 2022.

Identification et définitions des comportements attendus par l'ensemble de l'équipe école qui amèneront à déterminer la cible attendue en 19-20.

Indicateur:

Nombre de leçons explicites enseignant les comportements langagiers attendus.

## Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école secondaire des Chutes comporte 402 élèves de secondaire 1 à 5 ainsi que deux classes de troubles du comportement.

Le personnel de l'école est composé de :

2 directions, 32 enseignants, 4 professionnels (conseillère en orientation, psychoéducateur, travailleuse sociale et orthopédagogue), 2 surveillants d'élèves, 2 préposés aux élèves handicapés (PEH) et 5 techniciens en éducation spécialisée (3 TES au régulier et 2 TES pour les classes TC).

Depuis plusieurs années, nous pouvons remarquer un manque de stabilité dans l'affectation du personnel. Effectivement, nous accueillons, chaque année, plusieurs enseignants plus ou moins expérimentés.

Le tiers de la clientèle est en situation de vulnérabilité. Les élèves sont confrontés à des obstacles persistants dans leur vie tels : l'insécurité financière, l'instabilité familiale, la négligence, la violence dans le milieu familial, l'insécurité alimentaire et vestimentaire, le manque de ressources, etc. Ces différents facteurs ralentissent le développement du plein potentiel des élèves. Plusieurs élèves sont à risque et bénéficient d'un plan d'intervention (141 élèves) ou d'un plan d'aide (20 élèves).

Voici quelques données sur la réussite de nos élèves:

- Taux annuel moyen d'abandon : 5%
- Taux annuel de redoublement : sec 1: 7% sec 2: 19.8% sec 3 : 8.9%
- Taux de réussite aux épreuves du MESS: Français Écriture sec 5: 50%

Mathématique sec 4, CST: 74.2%

Mathématique sec 4, SN: 78.6%

Anglais sec 5, oral: 97.6%

Anglais sec 5, écriture: 88.1%

### Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Offre de service complémentaire (TES, Psychoéducation, TS)
- Offre de mesure d'appui
- Diversité d'offre de programme (concentrations et profils)
- Prévention active de la toxicomanie

Engagement positif du personnel dans la vie de l'école et activités proposées  
Grande disponibilité du personnel pour les récupérations

### Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Taux d'absentéisme
- Taux de décrochage (environ 5%/an)
- Manque de motivation des élèves
- Taux de redoublement au premier cycle
- Faible taux de diplomation (3/5)
- Haut d'écart gars/filles (19%)
- Élèves à risque (moins de 70% au bulletin)
- Manque de suivi à la maison

Nombreuses sorties de classe en lien avec l'impolitesse.

Haut taux de pourcentage, 52.8%, des acteurs qui gravitent dans notre milieu affirment que l'attitude des élèves envers les adultes laisse à désirer.

## Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école secondaire des Chutes est une petite école secondaire située à Rawdon, un village rural situé dans Lanaudière, et faisant partie de la MRC Matawinie.

Elle est l'école bassin de plusieurs municipalités, telles que Rawdon, St-Côme, Ste-Marceline, Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci.

Dans la même municipalité, nous retrouvons 2 écoles primaires anglophones (dont une privée), 1 collège privé. Il y a aussi un autre collège privé à proximité.

L'école des Chutes évolue dans un milieu avec un indice de défavorisation de 10, où l'on retrouve 865 familles monoparentales.

Environ le quart des adultes (23%) de la population de la région sont sans diplôme, certificat ou grade.

Aussi, nous retrouvons un taux annuel de décrocheurs au secondaire de 25%. Seulement 68% de nos élèves sortent avec une diplomation après 7 ans de fréquentation.

L'école des Chutes peut compter sur ses nombreux partenaires : C.L.C.S (infirmière 2 jrs/semaine et un médecin 1 journée/mois) en présence école, la Sûreté du Québec (1 agent présent à l'école 2 jrs/semaine), la pédiatrie sociale, la D.P.J., les loisirs de Rawdon, les maisons des jeunes, la Myriade, les Caisses Populaires Desjardins, le Réseau, le Carrefour Jeunesse Emploi (intervenant présent à l'école 5 jrs/semaine), les municipalités et tous les acteurs du développement social de la Matawinie.

**Période couverte par le PE : Du 2019-01-01 au 2022-06-30**

Général : but du projet éducatif

**L'école des Chutes définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.**

Général : encadrements légaux

**Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :**

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
- (LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.
- (LIP, article 209.2);
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

**La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.**